

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois 5 mois
 Suisse Fr. 2.50 4.50 6.50 8.50 10.50
 Étranger 4.00 7.00 10.00 13.00 16.00
 Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant nos tarifs de 20 centimes.
 Compte de chèques postaux n° 14

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
 Fribourg
PRIX DES ANNONCES
 Canton : 1^{re} insertion 20 cent. la ligne
 Suisse : 15 cent. la ligne
 Étranger : 25 cent. la ligne
 Réclames : 60 cent. la ligne

Nouvelles du jour

Les points de vue italiens concernant la Dalmatie.
Echec des libéraux sectaires autrichiens.
En faveur de l'université de Cologne.

De nombreux Italiens revendiquent la Dalmatie de par le principe des nationalités. La Dalmatie, disent-ils, est peuplée d'Italiens ; elle a toujours été italienne ; donc elle doit rentrer dans le giron de la mère-patrie. Le *Corriere della Sera* démontre à ces annexionnistes à outrance qu'ils font erreur.

Il n'y a, en Dalmatie, qu'une infime minorité d'Italiens. Certains publicistes italiens, recherchant les uns sur les autres, sont allés dernièrement jusqu'à dire que les Italiens en Dalmatie atteignaient le chiffre de 100,000 et même davantage. Or, d'après le recensement autrichien de 1910, les Slaves étaient au nombre de 610,669, et les Italiens au nombre de 18,028, c'est-à-dire le 2,8 % de la population totale. Ces chiffres officiels semblent ne pas être véridiques. D'après l'opinion la plus raisonnable et la plus raisonnée, écrit le *Corriere*, il doit y avoir en Dalmatie environ 40,000 Italiens, un Italien sur quinze habitants. C'est une infime minorité, et ces chiffres sont d'autant plus significatifs que les Italiens de la Dalmatie vivent en grande majorité dans la ville et la région de Zara. La statistique des élections de 1911 le prouve surabondamment. Sur 75,724 électeurs slaves, il y avait alors 5951 électeurs italiens, moins du dixième et 4000 d'entre eux environ, soit les deux tiers, étaient concentrés dans l'arrondissement de Zara. Dans le collège électoral de Spalato, ville que les annexionnistes italiens voudraient faire passer pour italienne, il y avait en 538 bulletins italiens contre 4467 bulletins slaves.

Et qu'on ne dise pas, ajoute le *Corriere*, que la Dalmatie a été slavisée de force. Autrement, avant 1866, alors que la langue officielle en Dalmatie était l'italien, que les communes étaient entre les mains des Italiens, la Dalmatie était déjà alors en grande majorité slave. Il en était de même au temps de l'empire vénitien. En 1865, le recensement officiel, favorable cette fois aux Italiens, évaluait le nombre des Italiens à 55,000, c'est-à-dire au 12,5 % de la population.

Conclusion du *Corriere della Sera* : L'Italie ne saurait prétendre à annexer la Dalmatie, sans Zara, qui est tout italien, sauf encore certaines îles stratégiques de l'Archipel dalmate. Sans doute, il restera des Italiens sous la domination slave, six mille d'après le recensement autrichien de 1910, davantage selon les calculs italiens. Mais quoi ! En annexant le bassin de l'Isonzo, l'Istrie, Fiume, Zara et quelques îles dalmates, l'Italie aussi va englober des Slaves, et non pas seulement quelques milliers, mais des centaines de mille.

Telle est la thèse du *Corriere della Sera*. Il est curieux de voir ce journal défendre avec tant de vivacité les Slaves contre l'Italie. On ne peut s'empêcher de se ressouvenir du congrès maçonnique de Paris, dont l'attitude slavophile fit scandale en Italie.

La Révolution, dans les pays slaves et germaniques, n'a pas une autre figure que celle qu'elle a montrée dans les pays latins où elle a déjà fait son œuvre : elle manifeste partout son esprit antichrétien. On sait ce qu'elle a fait en Russie de la religion et de la famille ; on a vu quels projets elle a affichés en Prusse au sujet de l'école et de quelle façon savamment hypocrite, en Bavière, elle prépare la décaatholicisation du pays. Même spectacle en Hongrie et en Autriche. Dans ce dernier pays, le divorce n'existe pas encore. Le premier souci du nouveau gouvernement est de l'introduire. Un projet de loi a été déposé à cette fin. On la motivé par la déclaration que l'Eglise, en proclamant l'indissolubilité du mariage, attente à la liberté humaine. Les législateurs autrichiens auraient dû parler de la liberté animale, pour être dans le vrai. Le divorce est un premier

pas vers cet « idéal » que les bolchévistes russes ont réalisé en décrétant l'abolition de la famille, la femme devenant « propriété banale », et les enfants, pupilles de la nation.

Toutefois, l'assemblée nationale autrichienne regimbe à enregistrer la loi antichrétienne qui lui est soumise. Malgré les efforts des radicaux unis aux socialistes, la loi a été tenue en échec par les chrétiens-sociaux, et le gouvernement a dû battre en retraite. Les évêques ont publié une vigoureuse protestation, qui n'a pas peu contribué à fortifier la résistance.

La révolution allemande n'aura pas été sans profit pour Cologne, la reine des pays rhénans : elle lui aura permis de réaliser un vieux rêve, en ressuscitant son université, supprimée en 1815 après quatre siècles d'existence. Cologne n'avait conservé qu'une académie de médecine pratique et s'était dotée d'une Ecole supérieure de commerce. Berlin s'était toujours montré froid à l'égard des ambitions universitaires de la Rome du nord : on ne devait pas attendre une autre attitude de la part d'un gouvernement protestant qui ne se souciait pas de voir les catholiques de Prusse sortir de l'état d'infériorité où les maintenait le manque d'une université où ils fussent chez eux. Aux vœux de Cologne on opposait le fait que la nouvelle université serait trop proche voisine de Bonn. On a vu que Bonn remet en avant cette objection pour tâcher de faire pièce au projet de Cologne ; mais le gouvernement a déjà tranché le cas, en approuvant Cologne et en lui promettant l'appui de l'Etat.

Des esprits irréfléchis trouveront singulier que le premier souci d'une population accablée par une catastrophe sans précédent soit de fonder une université. Mais, en y réfléchissant un peu, on verra que cet acte est au contraire parfaitement logique. Les magistrats et les habitants de Cologne se sont dit qu'une université était le remède qu'il fallait aux maux de la patrie, le moyen infaillible de la relever de son abaissement. La Prusse est morte ; des Etats nouveaux vont surgir de ses ruines. La république du Rhin et de Westphalie en sera un des plus importants. Mais, à ce nouveau corps politique, il faut un cerveau. Or, pas de cerveau sans université ; sans université, pas d'élite pour constituer l'état-major intellectuel, politique et économique du pays. Voilà ce que se sont dit les citoyens de Cologne et c'est pourquoi, avec un entrain résolu, ils ont décidé de relever leur vieille université, mais en la rajeunissant et en l'adaptant aux besoins des temps nouveaux.

L'université de Cologne sera, en effet, tout d'abord essentiellement un foyer de sciences politiques, sociales et économiques. Cologne se sent appelé à un grand rôle dans ce triple domaine, en raison de la situation que lui fera la nouvelle carte politique de l'Europe et du caractère industriel de la région dont elle est le centre.

Un journal anglais annonce que la Compagnie du tunnel sous la Manche poursuit activement son projet. Elle va tâcher d'obtenir les autorisations nécessaires du gouvernement français et du gouvernement anglais. Comme il est probable, elles seront accordées, et l'on affirme que le capital sera rapidement réuni.

Le coût total de la construction est évalué à 400 millions de francs, dont la moitié sera souscrite en France et l'autre moitié en Angleterre.

Une dépêche de Londres annonce que Lénine et Trotzky ont trouvé le moyen de communiquer avec les chefs du mouvement républicain irlandais et qu'ils leur ont pro-

posé une alliance de la Russie avec l'Irlande. Cette information pourrait bien avoir été inventée pour discréditer les chefs irlandais.

M. ADOR A PARIS

M. et Mme Pichon ont offert, au ministère des affaires étrangères, à Paris, un déjeuner en l'honneur de M. Ador, président de la Confédération suisse.

Vers un Code pénal suisse

Les diverses controverses qui surgissent relativement au projet de code pénal suisse se rattachent principalement aux questions que nous avons exposées jusqu'ici et que nous allons reprendre à nouveau, en précisant, sur chacune d'elles, notre manière de voir.

Tout d'abord, voyons aujourd'hui les peines et leur mesure, puis le départ des compétences fédérales et cantonales.

Nous avons déjà dit que la peine de mort est supprimée. Le message lui-même reconnaît qu'il y a là une pierre d'achoppement qui pourrait contribuer à l'échec du projet dans une votation populaire. Pour notre compte, nous restons partisan de cette peine.

En ce qui concerne la mesure des peines, des trois systèmes possibles : fixation d'un maximum seul, fixation d'un minimum seul, et fixation d'un maximum et d'un minimum pour chaque espèce d'infractions, le projet n'a que rarement recours au premier et encore plus rarement au deuxième ; dans la généralité des cas, les limites de la peine à prononcer ne sont fixées que par l'indication de la nature de cette peine. Nous avons déjà dit précédemment que chaque genre de peine avait un minimum et un maximum : pour l'emprisonnement par exemple, le minimum est huit jours ; le maximum, deux ans. Aussi le législateur a-t-il dû déterminer les principes d'après lesquels le juge doit fixer la peine. L'article 60 dit que le juge fixera la peine d'après la culpabilité, en tenant compte des mobiles, des antécédents et de la situation personnelle du délinquant. Dans certains cas, le juge peut atténuer librement la peine ; il n'est alors lié ni par le genre, ni par le minimum de peine prévu pour le délit, mais simplement par le minimum légal de chaque genre de peine.

Or, ce pouvoir d'appréciation du juge, utile en matière civile, et qui se justifie également en matière pénale dans certaines hypothèses, ne gagne pas à être généralisé. Une répression vraie fait trop souvent défaut lorsque le législateur renonce en principe à fixer la peine minimale des infractions. On serait mal venu à reprocher ensuite au juge une trop grande mansuétude, car, lorsqu'il a en face de lui l'auteur d'une infraction qui ne le touche pas de très près, il est tout naturel qu'il ne se montre pas plus rigoureux que la loi, même là où l'intérêt social exigerait une répression ferme, car bien souvent l'intérêt général apparaît si général et l'intérêt du coupable, si pitoyable, que celui-ci prévaut sur celui-là.

Loin de nous, d'ailleurs, l'idée de réduire le rôle du magistrat à une consultation de tarif ou de faire du juge un automate répressif prononçant une pénalité, non parce que le délit la légitime, mais parce que le délinquant réunit les conditions numériques chiffrées par la loi.

Ce que nous demandons, c'est que le législateur donne au juge, dans la loi, les points d'appui nécessaires pour réprimer fermement les infractions et le soustraire au reproche de concourir au développement de la criminalité par une interprétation non conforme aux intentions légales et qui énerve la répression.

A ce point de vue, la révision de nombreuses dispositions du projet se justifie, spécialement dans les chapitres des délits contre l'honneur, contre les mœurs, contre la liberté et contre la famille.

Nous devons également demander que les compétences réciproques de la Confédération et des cantons soient déterminées d'une façon complète et détaillée. Etant donnée la tendance de plus en plus marquée de l'Etat central de s'ingérer jusque dans les détails de l'application des ordonnances et lois fédérales, lors même que cette application incombe aux cantons, nous ne pouvons plus nous contenter que le principe de la compétence judiciaire cantonale soit proclamé ; ce qui importe beaucoup plus, c'est que, dans le Code lui-même, ou dans une loi fédérale annexée, ces questions soient réglées à fond, d'une manière claire, complète et détaillée, de façon que les empiètements et les conflits soient écartés d'avance et qu'ils ne se résolvent pas, comme souvent jusqu'ici, par un tacite consentement et une acceptation passive de l'intervention d'organes fédéraux dans des compétences cantonales.

Nous avons encore à examiner la question du traitement des jeunes délinquants et des récidivistes : c'est ce que nous ferons dans un prochain article.

La conférence de Paris

Importante déclaration

Paris, 24 janvier. (Officiel.) — Le conseil supérieur de guerre interallié a conféré avec le maréchal Foch et d'autres conseillers militaires alliés au sujet des effectifs à maintenir sur le front occidental par les puissances alliées et associées pendant la durée de l'armistice. Il a décidé d'instituer une commission spéciale composée de MM. Churchill, Loucheur, Foch et des généraux Bliss et Diaz, pour examiner la question d'aussi demander aux gouvernements étrangers la création d'une médaille et d'un ruban identiques pour toutes les troupes des puissances alliées et associées ayant pris part à la guerre.

Après la réunion du conseil supérieur de guerre, M. Wilson et les ministres des affaires étrangères d'Angleterre, de France et d'Italie, ainsi que les représentants du gouvernement japonais, ont tenu une courtoise séance et ont approuvé la publication et la transmission radiotélégraphique de la déclaration suivante :

« Les gouvernements actuellement réunis en conférence dans le but d'établir une paix durable entre les nations, sont très émus des nouvelles leur parvenant de différentes parties de l'Europe et de l'Orient, d'une manière répétée, qu'il a été fait usage de la force pour prendre possession de territoires sur la légitime revendication desquels la conférence de la paix doit être appelée à se prononcer. Les gouvernements pensent qu'ils ont le devoir de faire entendre un avertissement solennel et déclarer que tout état de possession acquis par la force fera le plus grand tort à la cause de ceux qui recourent à de tels moyens. Ceux qui emploient la force feront présumer qu'ils doutent de la justice et de la validité de leurs revendications, qu'ils se proposent de substituer la possession à la preuve de leurs droits et de fonder leur souveraineté sur la violence plutôt que sur les affinités nationales ou de race et sur les liens naturels créés par l'histoire. Par là, ils jettent une ombre sur tous les titres qu'ils pourraient faire valoir ensuite et marquent leur défiance à l'égard de la conférence elle-même. Il ne peut en sortir que les résultats les plus malheureux. S'ils veulent de la justice, il faut qu'ils renoncent à l'usage de la force et remettent leurs revendications, de manière à ne laisser aucun doute sur leur bonne foi, entre les mains de la conférence de la paix. »

La conférence à l'île des Princes

De Temps de Paris

Dans les milieux russes de Paris, une vive émotion a été provoquée par la communication où les grandes puissances invitent à l'île des Princes tous les groupements russes sans distinction. En général, la plupart des Russes avec lesquels on s'entretient manifestent leur indignation, et déclarent qu'il ne saurait être question pour eux, fidèles qu'ils ont toujours été à l'alliance, d'aller négocier côte à côte avec les bolchévistes.

Toutefois, il y a lieu de penser que les personnalités russes autorisées, qui résident à Paris, n'ont encore pris aucune décision définitive.

Les îles des Princes sont dans la mer de Marmara, près de l'entrée du Bosphore. C'étaient, avant la guerre, des lieux de villégiature très fréquentés. L'île principale, Prinkipo, où les représentants de tous les partis russes, y compris les bolchévistes, seront convoqués et entendus, est à 24 kilomètres de Constantinople. Avant de se rallier au choix de Prinkipo, la Conférence avait écarté la proposition de faire siéger la commission d'enquête à l'île de Lemnos.

Le départ du président Wilson

Le président Wilson doit se trouver à Washington au début de mars. C'est, en effet, le 4 mars qu'expirent les pouvoirs du Congrès actuel, qui, avant de se séparer, doit voter plusieurs projets de lois importants et entendre un message du président.

Dans ces conditions, et quoique la date de son départ ne soit pas encore fixée de façon définitive, il est probable que le président Wilson quittera la France vers le milieu de février. Son séjour à Washington sera assez court ; le président comptant être de retour à Paris à la fin de mars et reprendre à ce moment sa place à la Conférence de la paix.

Grève à Paris

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — N'ayant pas obtenu une solution aux revendications soumises à la Compagnie, les employés des trams et des autobus de Paris, les conducteurs du Métro et du Nord-Sud ont décidé la grève. Celle-ci est sensible sur toutes les lignes de transport parisiennes ; elle est générale seulement sur le Métro et le Nord-Sud. Aucun incident.

Allemagne et Suisse



M. ADOLPHE MULLER

le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Berne, ancien rédacteur en chef de la *Münchener Post*, socialiste majoritaire.

EN ALLEMAGNE

Nouveau complot

Spandau, 24 janvier.

Les Spartaciens ont de nouveau tenté de fomenter des troubles ; des troupes de Spandau qui se sont ralliées au mouvement spartacien avaient l'intention d'occuper l'Hôtel de Ville ; deux mitrailleuses étaient déjà placées et de fortes patrouilles prêtes à marcher. Le gouvernement a été averti et a réussi à étouffer le mouvement.

Les grèves

Breslau, 24 janvier.

La situation dans la Silésie supérieure s'est améliorée. Le travail a été repris dans plus de la moitié des usines. Le nombre des grévistes est descendu à 40,000.

Statistique électorale

Berlin, 24 janvier.

Le *Moniteur* publie le tableau des suffrages recueillis par les divers partis :

Socialistes, 11,112,450, soit le 39,3 pour 100 ; radicaux, 5,552,930, soit le 19,5 p. c. ; centre catholique, 5,358,804, soit le 18,6 p. c. ; socialistes indépendants, 2,183,305, soit le 7,68 p. c. ; parti populaire allemand (nationaux libéraux), 1,100,408, soit le 3,8 p. c.

Lors des élections au Reichstag, en 1912, les socialistes majoritaires et les indépendants avaient réuni ensemble 34,8 p. c. de la totalité des voix ; les radicaux, 12,3 p. c. ; le centre, 16,4 p. c. ; les conservateurs, 17,1 p. c. ; les nationaux-libéraux, 13,6 p. c.

La constitution

Berlin, 24 janvier.

Le cabinet prussien s'occupera aujourd'hui du projet de constitution de l'empire. Plusieurs de ses dispositions seront soumises à une critique serrée. Demain aura lieu à l'office de l'intérieur une discussion du projet avec les représentants des Etats.

Une assemblée de 2000 personnes, appartenant au parti radical, a protesté énergiquement contre le plan d'une destruction de la Prusse.

Suivant le *Berliner Tageblatt*, le gouvernement wurtembergeois a décidé aussi de s'opposer à un anéantissement de la Prusse.

Embarras économiques

Berlin, 24 janvier.

La situation économique devient intenable. Dans l'agriculture, il manque environ 600,000 travailleurs, de telle sorte que les semailles de printemps sont compromises. L'approvisionnement de l'Allemagne par l'Entente dépend d'une forte exportation de charbons, de potasse et de produits industriels.

Interview d'un général allemand

Le général von Maltzahn, un ami personnel de Guillaume II avec lequel il a fait ses études militaires, qui commandait une division allemande dans la dernière guerre et qui est maintenant à Coblenze, a donné une interview à des journalistes français.

Il pense que le régime républicain qui va s'installer en Allemagne n'aura qu'une durée provisoire. Quelques années au plus. D'après lui, 70 % environ de la population allemande est restée fermement attachée au régime monarchique, car, quels que soient les griefs que certains puissent porter, maintenant, contre l'ancien régime, il est un point que personne ne peut contester, c'est le prodigieux essor commercial et industriel, et la prospérité jusqu'alors inconnue que l'Allemagne doit au règne des Hohenzollern. Le général croit donc

au retour, avant peu, d'un régime libéral semblable à celui de l'empire britannique, avec un petit-fils de Guillaume II sur le trône.

Quand on demande au général à quelles causes il attribue la défaite allemande, il répond aussitôt que « l'Allemagne n'a pas perdu la guerre ». Et il ajoute : « La situation actuelle provient de ce que l'on nous a tiré dans le dos. Le général fait allusion aux menées révolutionnaires que se sont produites dans l'armée ».

Le général tient en haute estime le maréchal Foch, dont le plus grand mérite, pour lui, a été d'avoir su imposer sa personnalité aux alliés, pour obtenir le commandement unique des troupes, qui a permis l'unité de manœuvre indispensable à la guerre.

Les statues de Metz

La municipalité de Metz a décidé de remplacer par des monuments à la gloire des vainqueurs de la grande guerre, les statues de Guillaume I^{er}, de Frédéric-Charles, de Frédéric-Guillaume et de l'Homme de Fer.

Le projet de la statue du « Poilu français » se dresse déjà sur le socle de celle de Guillaume I^{er}. Cette statue va être coulée avec le métal de la statue du vieil empereur. Deux bas-reliefs allégoriques représenteront l'un le départ des notables messins pour la forteresse d'Éhrenbreitstein, le 21 juillet 1914 ; l'autre, l'entrée à Metz, le 19 novembre 1918, du général Pétain et des troupes françaises, pour où le général Pétain a été promu maréchal.

L'inauguration de ce monument, qui sera l'œuvre du sculpteur Boucard, grand-prix de Rome, est fixé au 19 novembre 1919, premier anniversaire de l'entrée des troupes françaises à Metz.

Le palais Caffarelli

Le palais Caffarelli, qui était jusqu'ici le siège de l'ambassade allemande à Rome, est aujourd'hui la propriété de l'État italien. On procède au déménagement du mobilier et du matériel de l'ambassade sous la surveillance de la légation suisse, laquelle a été chargée de la protection des objets et des biens allemands durant la guerre. Notre ministre suisse à Rome aura la garde du matériel de l'ambassade allemande. Dans quelques semaines, le drapeau italien flottera sur le palais Caffarelli.

Bolchévistes battus par les Lituaniens

On mande de Kovno que les troupes lituaniennes ont mis en déroute les bolchévistes près de Kasedry, à 38 kilomètres de Kovno. Il y a eu de nombreux tués et 6500 prisonniers bolchévistes. Les pertes des Lituaniens sont insignifiantes. Ils avancent vers Vilna.

An Monténégro

Le roi de Monténégro a adressé au peuple monténégrin un message lui demandant de ne pas opposer de résistance à l'occupation des troupes cherchant à s'emparer du pays et affirmant que le peuple pourra prochainement se prononcer librement sur la forme politique de son futur gouvernement.

La conférence de la paix, dans sa séance de mercredi, a approuvé ce message et en a autorisé l'envoi.

Le mouvement monarchiste en Portugal

Quelques navires de guerre portugais auraient bombardé Porto.

L'armée serait du côté des insurgés. La marine, par contre, demeure fidèle au gouvernement républicain.

Rome, 24 janvier.

La légation de Portugal a reçu de Lisbonne, le 22 au soir, la dépêche officielle suivante : « Le mouvement monarchiste ne s'étend pas ; les troupes du gouvernement républicain sont en marche pour attaquer Porto ; des navires de guerre arriveront bientôt ; le gouvernement continue à réprimer le mouvement ».

Madrid, 24 janvier.

(Havas). — Suivant un radiogramme reçu de Valença do Minho, la monarchie aurait été proclamée à Lisbonne.

Vigo, 24 janvier.

(Havas). — Suivant des nouvelles reçues de Coimbre, la majeure partie de la garnison de Lisbonne aurait adhéré à la monarchie. La station télégraphique de Monsanto, près de Lisbonne, serait aux mains des monarchistes. Une rencontre entre monarchistes et républicains a eu lieu entre Penafiel et Porto ; il y a eu des morts et des blessés. Le secrétaire Caeiro se serait rendu à Tuy, se dirigeant sur Madrid avec une importante mission.

M. Magalhães Lima

M. Magalhães Lima, qui figure comme ministre des affaires étrangères dans le gouvernement monarchiste portugais, ne peut être le sénateur du même nom qui est un républicain, grand maître de la maçonnerie et qui, comme tel, a été arrêté à Lisbonne avec un grand nombre de républicains après l'assassinat du président Sidonio Pais. Il est actuellement gardé à vue dans une chambre de l'hôpital São José.

On suppose qu'il s'agit de M. Jayme Magalhães Lima, son frère, de M. Wenceslao Lima ou de Luiz Magalhães, ancien ministre de la monarchie.

Au Luxembourg

La nouvelle souveraine du Luxembourg, la grande-duchesse Charlotte, a décidé, dès son avènement, de remettre le personnel de sa cour aux mains des nationaux luxembourgeois. Cette réforme a été inaugurée par la nomination

tion de M. François de Colnet d'Huart, chargé d'affaires du grand-duché à La Haye, aux fonctions de maréchal de la cour.

Le papier-monnaie en Russie

Une dépêche d'Omsk au Times donne, d'après la presse bolchéviste, des détails sur la production éfrénée du papier-monnaie par les bolchévistes. Tout le papier-monnaie est imprimé à Pétrograd et à Penza, et ce travail emploie 1400 ouvriers travaillant jour et nuit. Pétrograd produit 90 millions de roubles par jour et Penza 220 millions. On imprime non seulement des billets de banque bolchévistes, mais encore des billets russes d'avant la révolution et de l'époque du gouvernement provisoire.

Massacre d'officiers en Russie

On télégraphie de Copenhague au Morning Post qu'une lettre écrite par un médecin militaire russe relate un nouvel exemple des méthodes terroristes des bolchévistes : 750 officiers russes prisonniers quittèrent l'Allemagne le 27 décembre ; peu après leur rentrée en territoire russe, ils furent arrêtés, le 2 janvier, et furent fusillés jusqu'au dernier par les bolchévistes. Les officiers et soldats allemands qui les avaient amenés jusqu'à la frontière, confirmèrent le récit du médecin russe.

Nouvelles diverses

— Le général Franchet d'Espèrey, le commandant en chef de l'armée d'Orient, vient d'arriver à Vienne.

— Le communiqué polonais du 23 janvier dit que l'artillerie ukrainienne bombarde la ville de Lemberg.

— Alexandre, prince de Serbie, a quitté Belgrade, se rendant à Athènes.

Académie française

Judi, après midi, devait avoir lieu, à l'Académie française, l'élection du secrétaire perpétuel. M. Frédéric Masson ayant posé sa candidature, M. Doumic avait retiré la sienne.

Le quorum exigé pour une semblable élection est de 20 voix. Il n'a pu être atteint.

M. Masson a été désigné pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire perpétuel. L'élection d'un secrétaire perpétuel aura lieu probablement en mai prochain, après la réception des académiciens récemment élus.

LES CHANGES

Tous les changes sont en hausse. Le Paris a augmenté de 33 centimes et est à 80.40. L'Allemagne a haussé de 55 centimes et est à 59.75. Le Vienne a haussé de 30 centimes et est à 39.10.

Echos de partout

Du Cri de Paris : Dès qu'on est, chez nous, hésitant sur un transcendant chapitre, on court le soumettre, à l'instant, au national grand arbitre.

Pour ces cas, nous avons fait choix, on le sait, une fois pour toutes, de l'éminent Léon Bourgeois, Eclaircur de tous nos doutes.

Dans plus de cent occasions, Sa lumière nous fut commode. Société des nations, Va-t-il pas te fournir ton code ?

Et nous allons voir, de nouveau, Combien il demeure lucide. Déjà son excellent cerveau, Imagine, pèse et décide

Avec cette virilité Que ne lui conteste personne ? Tant on peut dire, en vérité, Que Léon Bourgeois rebourgeoine.

MOT DE LA FIN

Un tailleur américain va passer en cours d'assises sous l'accusation de meurtre, et son avocat lui communique la liste des membres du jury.

— Je suis... l'ambel s'écrit le prisonnier, dès qu'il y eu pris connaissance de la liste.

— Et pourquoi ? lui demande l'avocat surpris.

— Eh ! pourquoi ! parce qu'ils me doivent tous de l'argent !

CARNET DE LA SCIENCE

Un nouveau vaccin contre la grippe. Dès que l'on se rendit compte de la gravité de l'épidémie de grippe, deux savants français, le professeur Bezançon et le docteur Legroux, de l'Institut Pasteur, cherchèrent un vaccin.

non contre la grippe elle-même, mais contre les complications de la grippe.

MM. Bezançon et Legroux ont vérifié d'abord l'innocuité absolue de ce vaccin, tant sur les individus sains que sur des malades atteints de grippe simple ou avec complications pulmonaires.

Dans certains cas, le vaccin ainsi préparé a semblé diminuer la température et écourter l'évolution de la maladie.

Avec une rigueur toute scientifique, le professeur Bezançon s'empresse cependant d'ajouter qu'il faudra encore de nombreuses observations avant qu'on puisse se faire une opinion définitive sur la valeur du nouveau vaccin imaginé contre la grippe.

Confédération

Importation aux Etats-Unis

Communiqué par le consul américain à Berne :

A partir du 22 janvier 1919, les numéros de permis d'importation (import licence numbers) ne sont plus exigés pour les marchandises, excepté pour celles dont l'importation a toujours été soumise, depuis le début de la guerre, à des restrictions spéciales. Les articles généralement expédiés du district du consulat américain à Berne (Berne, Neuchâtel, Fribourg), comme montres, fournitures pour l'horlogerie, chocolats, machines et articles de tricotage, etc., peuvent par conséquent être importés aux Etats-Unis sans numéro de permis d'importation. Le consulat américain est donc prêt à légaliser toutes les factures consulaires munies du certificat d'origine et d'intérêt concernant des envois dont la marchandise n'est pas soumise à des restrictions spéciales.

Une mission à Paris

Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer à Paris une délégation pour le règlement des questions économiques pendantes entre la Suisse et les gouvernements alliés. Cette mission sera composée de M. Heer, délégué du Département de l'économie publique pour les questions commerciales et industrielles et de M. Grobel-Roussy, directeur général de la S. S. S.

Suivant les circonstances, la délégation sera ultérieurement renforcée.

Les allocations au personnel fédéral

La commission du Conseil national pour la préparation du projet concernant les allocations de cherté de la vie au personnel fédéral pour 1919, proposera l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral. Elle est donc d'accord, contrairement au Conseil des Etats, de payer les allocations pour toute l'année 1919. Elle propose de fixer la limite pour le maximum de l'allocation à 3600 francs pour les employés non mariés, et à 4000 francs pour les mariés.

Le congrès socialiste de Berne

Le comité d'organisation du congrès international socialiste a décidé de reporter l'ouverture officielle des délibérations au 3 février, afin de permettre à toutes les délégations d'arriver.

M. Henderson, qui était à Berne depuis huit jours, pour y organiser le congrès socialiste, a été appelé télégraphiquement à Paris, auprès de M. Balfour, pour examiner les propositions du gouvernement britannique concernant la charte ouvrière qui doit figurer au traité de paix. M. Henderson rapportera à la conférence internationale du travail les solutions que le monde officiel envisage pour résoudre la question mondiale du travail.

M. Kuri Eisner, président du gouvernement provisoire bavarois, arrivera en Suisse lundi, 27 janvier, pour assister à la conférence internationale du travail.

M^{me} Balabanof arrêtée

La rumeur courait depuis quelque temps que M^{me} Balabanof, qui avait été expulsée, avait réussi à rentrer subrepticement en Suisse. C'était vrai : on annonce que M^{me} Balabanof a été arrêtée à Gessenay.

Comment avait-elle pu éjouer le contrôle de la police ? On nous donnera sans doute des explications là-dessus.

Menaces bolchévistes

Une dépêche de Stockholm annonce que le gouvernement bolchéviste menace de maintenir en prison les citoyens suisses en Russie, jusqu'à ce que la Suisse ratifie la nomination du représentant des soviets à Berne !

LA VIE ECONOMIQUE

LA CARTE DE PAIN POUR FEVRIER

L'Office fédéral de l'alimentation communal que la ration de pain pourra être élevée, pour le mois de février, de 60 grammes, c'est-à-dire qu'elle atteindra 300 grammes. La ration de farine sera de 518 grammes. Les cartes supplémentaires pour les ouvriers occupés à des travaux pénibles et pour les personnes à revenus modestes, ainsi que les cartes de pain pour enfants, restent les mêmes.

La carte normale de pain pour février vaudra jusqu'à la fin du mois. Elle contiendra des coupons pour 7 kilos de pain.

L'AFFAIRE BLOCH

Lausanne, 24 janvier.

M. Auguste Pettavel, conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, a fait, hier, un témoignage extrêmement favorable aux prévenus Bloch et Junod. Il tient, jusqu'à preuve du contraire, Bloch pour un honnête homme et repousse l'idée de tentative de corruption. M. Pettavel raconte les circonstances dans lesquelles Bloch donna son appui financier à la construction du sanatorium neuchâtelois. Le prévenu, qui, à plusieurs reprises, manifesta l'intention de consacrer le plus clair de sa fortune à des œuvres de bienfaisance, déclare qu'il tiendra ses engagements, si la possibilité lui en est donnée.

M. Clottu, conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel succède à M. Pettavel. Sa déposition concorde avec celle de son collègue. Le témoin demeure persuadé que les donations de Bloch à l'Etat de Neuchâtel étaient désintéressées. Bloch ne sollicita jamais un service du gouvernement, si ce n'est une dispense pour une école de recrues, en faveur d'un de ses employés.

Le témoignage de M. le professeur Borel, avocat-conseil de Bloch, suscita un gros intérêt. On apprit tout d'abord que M. Borel contracta deux emprunts, l'un de 20,000 francs, l'autre de 70,000 francs auprès de son client, dette actuellement éteinte. L'interrogatoire porta ensuite sur l'« influence désastreuse » exercée — au dire de M. Blau — par le témoin sur l'Administration fédérale. M. Borel nie avoir exercé une influence quelconque à Berne. Il s'est borné à aller porter au fisc les déclarations de Bloch, sans vérifier leur exactitude, mais agissant avec une extrême bonne foi.

M. le président procède à la confrontation des témoins Blau et Borel. M. Blau maintient l'épithète d'« influence » désastreuse — influence à laquelle il reconnaît avoir succombé, aussi bien que les autres. M. Borel proteste avec indignation contre cette accusation — et le public d'applaudit. M. le président fait évacuer les tribunes pendant que M. Blau insiste sur le prestige que M. Borel exerçait sur lui.

Sur une question de l'avocat Jeanneret, M. Blau déclare — détail intéressant — que la société allemande Metallum, constituée en Suisse pour la fabrication de munitions destinées aux Centroux, n'a pas payé d'impôts sur les bénéfices de guerre, attendu que les actionnaires n'ont jamais touché que le 5 % (taux fixé par les statuts), le solde étant réservé au gouvernement allemand.

Les témoins entendus vendredi sont de moindre envergure, et leurs dépositions n'offrent pas grand intérêt. M. Henri Fazy, secrétaire au département fédéral des contributions, affirme, en sa qualité de Romand, que la politique est étrangère à l'affaire Bloch. M. Stoucky, préfet de Neuchâtel, considère Junod comme un homme probe et impartial, qui à sans cesse rempli son devoir au plus près de sa conscience. Béner, ancien employé de Bloch, n'a pas conservé un souvenir reconnaissant à son ancien patron. Beiner fut chargé par M. Bühlmann de se rendre en France afin de prendre des renseignements sur les bénéfices réalisés par Bloch ; mais sa mission ne donna aucun résultat. M. Pellaton, secrétaire particulier de Bloch, dit du prévenu qu'il fut toujours généreux et plein de tact. M. Armand Lévy, placé à la tête de la fabrique Schmidt par Bloch, explique que, lors de la taxation de cette entreprise, il a agi avec correction.

Le défilé des témoins à charge continue ce soir, et il est certain que les débats ne pourront être closés cette semaine. DF A.-J. R.

Le gouvernement zuricois transformé

Le gouvernement de Zurich propose au Grand Conseil de reviser la constitution, pour augmenter le nombre des conseillers d'Etat et leur mode d'élection. Le gouvernement se composera désormais de neuf membres et ne sera plus nommé le même jour que le Grand Conseil, afin qu'on puisse se régler d'après la physionomie du Grand Conseil pour la composition des listes électorales pour le Conseil d'Etat.

Tremblement de terre

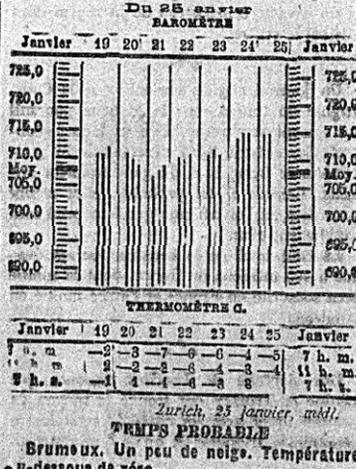
L'Observatoire sismologique suisse, à Zurich, communique que, mercredi soir, à 8 h. 25, on ressentit, dans la région grisonne de l'Oberrhalbstein, un tremblement de terre. Les secousses les plus fortes ont été observées à Filisur.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le froid. Le froid est vil dans l'Engadine ; hier matin, vendredi, il y a eu — 22 degrés à Samaden ; — 23, à Saint-Moritz. Le temps y est très beau.

BULLETIN METEOROLOGIQUE



Une enquête sur le patriotisme

La Revue Romande ouvre une enquête sur le patriotisme et les jeunes. Son enquête porte sur les deux questions suivantes, dont la seconde n'est en somme que le corollaire de la première : I. De la jeunesse en face de la démocratie ; II. La crise du patriotisme et les jeunes.

ARMEE SUISSE

Pour les soldats malades

D'un communiqué du médecin d'armée, il résulte qu'on a prélevé jusqu'ici, sur le produit de la collecte pour les soldats suisses malades, 1,640,000 francs.

La vaccination contre la grippe

Le médecin d'armée communique les résultats des rapports sur la vaccination préventive contre la grippe, pratiquée à la frontière, au régiment d'infanterie 34. Sur 1683 hommes non vaccinés, il y a eu 242 cas de pneumonie, dont 2 cas mortels ; sur 414 vaccinés, il y a eu 27 cas de grippe, 3 cas de pneumonie et pas de décès.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 24 janvier. — Le Conseil nomme : M. Joseph Jendly, à Fribourg, secrétaire-comptable du pénitencier de Bellechasse. M. Marcel Chardonnet, à Domdidier, déblatant de son audit lieu.

Portrait de R. P. Mandonnet

Nous savions depuis un certain temps déjà que le P. Mandonnet, le distingué professeur de notre Université, allait nous quitter. L'année dernière, il avait obtenu de résigner sa chaire, qu'il avait illustrée pendant vingt-sept ans. Mais voilà que le moment du départ, différé par les événements de la grande guerre, approche. Nous saluons avec d'autant plus de joie un beau portrait du Père crayonné par un sympathique artiste, M. Falquet, portrait récemment exposé à Genève et qui vient de faire son apparition à Fribourg. C'est une œuvre extrêmement simple ; mais elle constitue un précieux souvenir, d'autant plus qu'on a essayé très rarement de fixer les traits du savant Dominicain. Une rapide esquisse donne la silhouette des escarpements du vieux Fribourg ; sur ce fond, se détache, dans une belle ampleur, la tête si fine du savant, un peu rajennée, mais pleine de cette ombre de la pensée et de cette pénétration du regard que nous connaissons tous. A peine quelques lignes du costume monacal complètent le dessin exécuté au crayon et destiné à la lithographie. C'est tout ; nous sommes cependant en droit d'en être reconnaissants à M. Falquet.

Dans nos communes

Il n'est pour ainsi dire pas de commune de la Gruyère qui n'ait dûment félicité ses soldats. A Sales, on vit se dérouler une manifestation aussi touchante que celle de Vaulruz. A Grandvillard et à Gerniat, même enthousiasme patriotique.

A Romont

Les électeurs romontois sont appelés à élire demain un conseiller de paroisse, en remplacement de feu M. John Comte. Le candidat présenté est M. Léon Butty, commerçant.

Concerts d'abonnement

Le premier concert d'abonnement, qui aura lieu jeudi 30 janvier, à 8 h. 1/2, au théâtre, avec le concours de l'Orchestre Romand, comporte un programme qui sera du plus haut intérêt. Nous entendrons l'Ouverture de Coriolan, de Beethoven ; la Symphonie en ré majeur, de Mozart ; l'Entr'acte et Ballet de Rosamunde, de Schubert ; dans la seconde partie : Sigfried, idylle, de Wagner ; le Prélude du déluge, de

Dernière Heure

Le Soviet et les Alliés

Milan, 25 janvier.
On mande de Paris au *Secolo* :
D'après un article paru dans la *Pravda* du 15 janvier, organe de Lénine, le gouvernement des Soviets désirerait envoyer une délégation à Paris. Cette délégation aurait pu être présidée par Tchitchérine, ex-commissaire du peuple pour les affaires étrangères.

Contre le bolchévisme

Milan, 25 janvier.
On mande de Varsovie au *Secolo* :
Une assemblée de 200 députés polonais de tous les districts de la Lituanie, convoquée à Vilna avant la conquête de la ville par les bolchévistes, avait appelé la population aux armes contre eux-ci. Il s'est formé ainsi un corps régulier qui, aujourd'hui encore, combat avec énergie contre l'envahisseur.
Le plan des maximalistes est évident : ils veulent arriver à l'Europe centrale et occidentale en suivant plusieurs routes, la première, par Kiev, vers l'Autriche, la seconde, par Lublin, la troisième, par Varsovie, du côté de l'Allemagne, et, finalement, la quatrième, par Kovno et Libau, vers la Prusse.

Pour les 14 points

Milan, 25 janvier.
Il s'est constitué une ligue wilsonienne d'action ayant pour but de contribuer à la réalisation intégrale des principes fondamentaux émis par Wilson pendant la guerre.
Dans le comité, qui est composé de sept membres, figure un prêtre : M. l'abbé Edouard Gérard, qui s'est distingué comme officier et comme amoniteur, durant la guerre.

Les chefs spartaciens

Berlin, 25 janvier.
(Gazette de Francfort.) — Ledebour, qui est en prison depuis quelques jours, sous prévention d'atteinte à la paix publique, a fait demander par son défenseur sa mise en liberté provisoire. Il fait également valoir son droit à l'immunité, comme membre du conseil exécutif.
Le D^r Meyer, ancien rédacteur au *Vorwärts*, arrêté en même temps, a déjà été remis en liberté.

La question de Silésie

Cracovie, 25 janvier.
Une délégation de la Haute-Silésie ci-devant prussienne a passé à Cracovie, se rendant à Londres et à Paris pour présenter au gouvernement de l'Entente, ainsi qu'au comité national polonais, les vœux du pays.
Cette délégation a été reçue au congrès des conseils communaux de la Haute-Silésie, dont la population est en grande majorité polonaise.

En Pologne

Varsovie, 25 janvier.
Le colonel Wade, chef de la mission anglaise, et le lieutenant Forster, membre de cette même mission, se sont rendus, le 13 janvier, à Bydlostok, pour rendre compte à leur gouvernement de la situation actuelle de cette partie de la Pologne; mais le commandant des troupes allemandes stationnées dans la localité a interdit à la mission de pénétrer dans la ville. Les représentants de la mission anglaise ont fait rapport à leur gouvernement.

La guerre à la religion en Russie

Milan, 25 janvier.
On mande de Helsingfors au *Corriere* :
Le Soviet a commencé la publication d'un nouveau journal : *Le Diable rouge*, dont le but particulier est de critiquer l'Eglise et la religion. Ce journal contient un article qui demande la fermeture de toutes les écoles religieuses et un autre proposant un impôt sur les personnes qui fréquentent les églises.

La question du divorce à Vienne

Vienne, 25 janvier.
(B. C. V.) — L'Assemblée nationale autrichienne-allemande, après deux jours de vifs débats sur le divorce, a adopté la motion de passage à l'ordre du jour présentée par les chrétiens-sociaux, par 65 voix contre 52.
Le projet supprimait les dispositions du code civil sur l'indissolubilité du mariage catholique.

Aux Balkans

Athènes, 25 janvier.
(Agence d'Athènes.) — Plusieurs centaines d'Israélites grecs ont été déportés par les Bulgares, lors de l'invasion de la Macédoine orientale, à Pleyna, où ils ont subi les mêmes mauvais traitements que les dizaines de mille autres Grecs déportés. Les Israélites ont maintenant été évacués, grâce à la mission militaire grecque.

Les Istriotes et l'Italie

Milan, 25 janvier.
On mande de Trieste au *Corriere della Sera* :
La population de l'île de Veglia, dans l'archipel istrien, a tenu une assemblée populaire qui confirme sa volonté déjà exprimée par un plébiscite d'être réunis à l'Italie. On a voté un ordre du jour que le gouvernement italien devra transmettre au conseil interallié et par lequel l'Assemblée demande que, avec Plume et Zara, Veglia soit sanctionnée son droit d'être italienne.

Les procès de trahison en Italie

Gènes, 25 janvier.
Le procès contre les inculpés dans le complot à pic du cuirassé *Leonardo da Vinci* est encore renvoyé, la défense ayant soulevé l'exception de la constitution irrégulière du tribunal d'

Grève à Milan

Milan, 25 janvier.
Les ouvriers fondeurs ont proclamé la grève générale dans toutes les fonderies pour obtenir la journée de huit heures, le salaire minimum et le samedi anglais payé intégralement.

Services religieux de Fribourg

Dimanche, 26 janvier

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire. — 11 h. 1/2, messe basse, instruction. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. 1/2, chapellet.

Saint-Jean : 7 h., messe, communion générale de l'Association des dames. — 8 h. 1/2, messe des enfants. — 9 h. 1/2, grand-messe, sermon, bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres, consécration à la Sainte Famille, bénédiction. — 6 h. 1/2, chapellet.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe matinale. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe basse, sermon français, chants des enfants. — 1 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction. — 2 h., assemblée générale de la Congrégation des Enfants de Marie. — 7 h. 1/2, chapellet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 2 h. 1/2, vêpres.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe des enfants allemands, sermon. — 2 h., vêpres, bénédiction, chapellet.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, service académique, messe basse. — 2 h. 1/2, vêpres.

RR. PP. Capucins : 5 h. 1/2, 6 h. 1/2, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée des Sœurs tertiaires.

Calendrier

Dimanche 26 janvier

III^e après l'Épiphanie

Saint Polycarpe, évêque et martyr

Saint Polycarpe ramena à l'unité de l'Eglise un grand nombre d'hérétiques. On le fit monter sur un bûcher; les flammes se courbèrent en arc autour de saint. On lui donna un coup de poignard, et le sang jaillit de sa blessure en si grande abondance qu'il éteignit le feu.

Lundi 27 janvier

Saint Jean Chrysostome, docteur de l'Église

Ce grand saint servit beaucoup la religion chrétienne par ses discours et ses exemples; après de grands travaux, il mourut en exil.

Publications nouvelles

Comité de la Ligue suisse pour la société des nations : *Avant-projet d'une société des nations*. Sonor, éditeur, Genève. — 2 fr. 50.

Le D^r Forel, le pacifiste bien connu, nous donne la traduction de l'ayant-projet discuté en juin dans une assemblée publique à Berne. Cette brochure intéressera aussi bien ceux qui esiment la société des nations une utopie que ceux qui en sont les plus chauds partisans.

L'auteur essaye de démontrer que le rôle futur de la Suisse consiste dans la préparation de la ligue des peuples.

UNE Bonne Cure.
Celle qui coûte le moins cher.
La plus active.

Pour obtenir instantanément une guérison radicale de la lithiase, de la goutte, de la gravelle, de l'arthritisme et de toutes les affections des urines, il n'y a qu'à prendre les plus rapides, les plus sûrs, les plus efficaces des Lithinés GUSTIN.

Lithinés
du Docteur
GUSTIN

Cette eau minérale préserve les reins pendant les périodes de fatigue et évite les maux de toutes les directions.

**REINS — VESSIE
FOIE — ESTOMAC
ARTICULATIONS
GOUTTE — GRAVELLE
RHUMATISMES
ARTÉRIO-SCLÉROSE**

Les Lithinés du Docteur GUSTIN se vendent dans toutes les pharmacies.

**12 Paquets font 12 Litres
d'EAU MINÉRALE pour 1^{fr} 75**

EN VENTE
dans toutes les pharmacies et drogueries.
Distributeur Général pour la Suisse
René BARBEROT, GENEVE

En vente Pharm. Bourgnonecht & Gottran
et tous autres pharmaciens.

Si-Saëns, avec violon solo de M. Closset et les Chansons populaires russes, de Lindow. Un tel programme, exécuté par les artistes qui composent l'Orchestre Romand, ne peut manquer d'attirer au théâtre, jeudi soir, 30 janvier, une foule d'auditeurs. Les personnes qui n'ont pas encore pris leur carte d'abonnement feront bien de se hâter, si elles veulent encore trouver des places au théâtre. A. R.

M. Ferdinand Macherel

La mort vient d'enlever prématurément M. Ferdinand Macherel, qui fut pendant dix ans secrétaire de la préfecture de Fribourg, d'où il avait été transféré il y a quelques mois aux services du cavallissement. M. Ferdinand Macherel était âgé de quarante-huit ans. Il avait fait des études de droit à notre université et les avait terminées par la licence. Il était entré dans l'administration cantonale, comme attaché au bureau de la préfecture de Fribourg. En 1908, il devint premier secrétaire. M. Macherel était fort répandu dans tous les milieux de la société fribourgeoise. Il appartenait pendant de longues années à la Musique de Landwehr et il en était devenu vice-président. Lors du jubilé de ce corps de musique, il en écrivit l'histoire dans une brochure commémorative. M. Ferdinand Macherel était doué d'une grande activité et d'un entêtement qu'il mit souvent au service de la chose publique, dans les entreprises d'utilité générale ou dans les œuvres de bienfaisance. Il s'adonnait quelque peu au journalisme et faisait partie de la Société de la presse suisse. Il aimait Fribourg, et l'un de ses mérites est d'avoir saisi toutes les occasions de faire connaître et apprécier notre ville, en utilisant pour cela ses nombreuses relations dans le monde des sociétés musicales et autres des cantons voisins.

M. Ferdinand Macherel laisse une nombreuse famille, qui perd en lui un soutien qui lui était encore bien nécessaire.

Congrégation de la Bonne Mort

Dimanche, 26 janvier, réunion mensuelle, à 2 h. 1/2, dans l'église du collège Saint-Michel. Sermon, prières d'usage et bénédiction du Saint-Sacrement.

Nations dans le corps des officiers

On nous écrit de Berne :
Le Conseil fédéral a libéré du service, avec remerciements pour les services rendus, le colonel Auguste Weissenbach, à Fribourg.
Ont été promus, à l'état-major général : au grade de major, le capitaine Victor Perrier, de Châtel-Saint-Denis, à Vevey ;
Infanterie : au grade de major, le capitaine Pierre de Zurich, à Fribourg ;
Train : au grade de colonel, le lieutenant-colonel Jean Guillet, à Bulle.
Service de santé : au grade de major, le capitaine Henri Perrier, à Fribourg ;
Service des étapes : au grade de major, le capitaine Eugène Frey, de Morat, à Lausanne ;
Service territorial : au grade de major, le capitaine médecin Gustave Clément, à Fribourg, le colonel Emile Ruffieux, de Fribourg, à Saint-Légier, sur Vevey, a été libéré, avec remerciements pour les services rendus, de ses fonctions de chef du train et du parc des étapes.

Nos soldats malades à Berne

La mort qui a frappé si durement le régiment fribourgeois, du 17 novembre au 10 décembre, n'a heureusement pas fait depuis de nouvelles victimes. Il reste cependant encore à Berne quelques soldats malades : deux à la clinique Victoria, et cinq à l'hôpital de l'Isle. Cinq d'entre eux sont en ce moment-ci en pleine convalescence; ils pourront prochainement rentrer dans leurs foyers. L'un, J. Rey, des Granges-de-Vesin, à la suite d'opérations, nécessitées par une pleurésie purulente, est encore bien souffrant et devra lutter longtemps encore pour dominer le terrible mal qui le cloue sur son lit de douleur depuis les premiers jours de novembre.
Ses compatriotes auront un souvenir et une prière pour ce brave soldat.

Coopérative chrétienne sociale

Au moment où les organisations chrétiennes sociales affirment nettement leur droit à l'existence et se montrent résolument les gardiennes de l'ordre en face des factions socialistes ou désordonnées et de l'anarchie, il est réjouissant de constater le progrès de leur mouvement coopératif, qui a pris pied rapidement et solidement dans nos villes et nos campagnes. Nous n'en voulons pour preuve que le dernier exercice de la Coopérative *Concordia* de Fribourg, dont le magasin se trouve précisément vis-à-vis du Cercle social, à la Grand-rue. Cette entreprise a réalisé l'an dernier, pour son troisième exercice, plus de 100,000 fr. d'affaires et près de 9000 fr. de bénéfice net. Ce bénéfice a permis de répartir aux consommateurs une importante ristourne de 6 %, de verser 3500 fr. aux réserves et, outre un modeste solde à nouveau, d'attribuer la coquette somme de 1000 fr. à des œuvres d'utilité publique, des plus dignes d'intérêt. Le secrétariat ouvrier chrétien social a reçu pour sa part 500 fr.; les soupes populaires 100 fr.; les colonies de vacances 100 fr.; la ligue contre la tuberculose 100 fr.; l'œuvre des galoches 50 fr., etc.
Voilà une manière bien chrétienne, donc bien sociale, d'employer ses bénéfices. Cela vaudra certainement à la Coopérative *Concordia* de nouvelles sympathies et de nouveaux concours.

Dans nos sociétés ouvrières

L'Arbeiterverein, section du cartel de nos organisations chrétiennes sociales, vient de tenir une belle assemblée générale, au cours de laquelle un nouveau comité a été nommé. M.

Stampli, rédacteur aux *Freiburger Nachrichten*, a été désigné comme président, et M. Dietrich comme caissier. M. Binvin continue à fonctionner comme secrétaire. Font en outre partie du comité : MM. Martin Aebischer, Gross, Auderset et Reidy.

La question du local a été longuement discutée. L'Arbeiterverein reviendra très vraisemblablement au Cercle social, à la Grand-rue, qui tend de plus en plus à devenir le foyer central de nos groupements chrétiens sociaux.

La *Gezellenverein* de notre ville a eu dimanche soir son arbre de Noël au Cercle catholique. La grande salle du Cercle était comble. On remarquait dans l'assistance Mgr Eszeva, R^me Prévôt. Deux allocutions de M. le chanoine Schonenberger, directeur de la Société, et de M. le professeur Schwallier, ainsi que des chœurs du *Gezellenverein*, des jeux et des productions individuelles ont charmé le nombreux auditoire.

Dans nos fédérations d'élevage

En remplacement de feu M. le conseiller national Wullerlet, M. Collaud, chef de service du Département de l'Agriculture, à Fribourg, a été nommé membre du comité de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race bovine tachetée rouge.

Pour Vienne

Envois du 23 janvier, des paroisses de : Attalens (3^{me} envoi), Châtel-Saint-Denis (3^{me} envoi), Cottens, Delley (2^{me} envoi), Fribourg, paroisse de Saint-Nicolas, (2^{me} envoi), Montet (Broye), Morat (2^{me} envoi), Romont, Rue.
Le Comité a aussi reçu avec une vive reconnaissance de la Rédaction des *Freiburger-Nachrichten* les coupons recueillis par son intermédiaire pour 5735 kilos de denrées alimentaires, et en nature, 65 kilos de farine, 16 paquets de cacao et 4 kilos de riz.
Il est aussi arrivé plusieurs envois de Fribourg, Bulle et Vevey.
Le Comité a reçu encore de Montet (Broye) deux sacs de denrées.

En espèces, le Comité a reçu : Albeuve, 120 francs; Châtel-Saint-Denis (Fruesche), 10 fr.; Delley, 10 fr.; Dompierre, 10 fr.; Fribourg, 5 fr.; Guin, 10 fr.; Morat, 1 fr.; Romont, 10 fr.; Villarimboud, 5 fr.; Villarsvillars, 8 fr. 60; Vuisterens dev-Romont, 1 fr.; et, de la Rédaction des *Freiburger Nachrichten*, 68 fr. 20 cent.

Envois reçus le 24 janvier : Autigny, Belfaux (3^{me} envoi), Corpataux (2^{me} envoi), Cousset, Cugy (2^{me} envoi), Dompierre, Estavayer-le-Gibloux (2^{me} envoi), Lully (2^{me} envoi), Montbouvion, Romont (2^{me} envoi), Sales (Gruyère) (deux envois), Semales (2^{me} envoi), Fribourg, par MM. Späth et Deschenaux, par la Pharmacie Guony et par la Pharmacie Bourgnonecht et Gottrau. Un abonné du canton de Vaud à *La Liberté*, et M. Frizzi, à Murillo.
En espèces : Autigny, 2 fr.; Cottens, 5 fr.; Lully, 2 fr.; Mézières, 8 fr.; Montbouvion, 22 fr.; Promasens, 17 fr.; Semales, 8 fr.; Villarepos, 5 fr.; M. Frizzi, à Murillo, 5 fr.

En denrées, un grand nombre d'envois adressés à MM. Späth et Deschenaux.

Conférence du major Goudet

Répondant à l'invitation de la Société fribourgeoise des officiers, M. le major Goudet, de Genève, a bien voulu accepter de venir en notre ville parler de ses impressions et de ses observations sur le front britannique, où il a fait un séjour prolongé.
Persuadé que cette causerie intéressera vivement le public fribourgeois, la Société des officiers a décidé de la rendre accessible à tout le monde. La conférence de M. le major Goudet aura donc lieu à la Grenette, vendredi, 31 janvier prochain.

Cette conférence, intitulée : *Trois mois avec les armées britanniques*, illustrée de projections lumineuses, sera certainement bien accueillie du public fribourgeois et aura, nous n'en doutons pas, le plus grand succès.

Des cartes d'entrée, à 1 franc et 2 francs, seront mises en vente dès la semaine prochaine.

Concert d'orgues à Saint-Nicolas

Au concert d'orgues, demain, dimanche, à 4 heures, M. Haas jouera le *Prélude du Déloge*, de Saint-Saëns, morceau qui figure sur le programme de l'orchestre romand dans le 1^{er} concert d'abonnement de jeudi prochain.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Nouveaux dons :

Anonyme, Matras, 10 fr. — Commune d'Alterswil, 30 fr. — M. Bulliard, boursier, Lussy, 5 fr. — Commune de Chéiry, 10 fr. — M. Pierre Chuard, Cousset, 5 fr. — M. Léon Clerc, Chandon, 5 fr. — M. J. Jacoud, Promasens, 5 fr. — Commune de Montlézard, 10 fr. — Commune d'Oberschrot, 10 fr. — M. Stajess, pharmacien, 5 fr. — MM. Wiener et C^{ie}, 5 fr.
E. A. Goumin, 5 fr. — M. le curé Ferrari, Glettré, 5 fr. — Commune de Treyvaux, 20 fr. — M. et M^{me} Clovis Renvey, 10 fr. — Commune de Ried, 20 fr. — Commune de Rossens, 10 fr. — M. F. Rysser, Bulle, 10 fr. — M. Paul Thorin, 5 fr.

M. Louis Treyvaud, Bulle, 6 fr. — Commune de Billens, 10 fr. — M. Antonin Bays, Chaux-de-Fort, 20 fr. — Les fils de M. Bernard Comte, 5 fr. — M. G. Dunand, Bulle, 5 fr. — Commune d'Essert, 20 fr. — M. Louis Forno, Dompierre, 5 fr. — M. Aug. Genoud, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M^{me} Ursule Gobet, Vuadens, 5 fr. — M. Ernest Joye, Montagny-la-Ville, 5 fr. — M^{me} Sylvia Maillard, Biommens, 2 fr. — M. A. de Maillardoz, 10 fr. — M. Joseph Meltraux, Neuvy, 6 fr. — Ecole des garçons, Noréaz, 10 fr. — Commune de Rue, 30 fr. — Institut Saint-Joseph, Gruyères, 10 fr.
Anonyme, Albeuve, 5 fr. — M. Brodard, juge

de paix, La Roche, 5 fr. — M. Louis Chervet-Bourgnonecht, Sugiez, 5 fr. — M^{me} Laure Clément, Fribourg, 5 fr. — M^{me} Dasser, Fribourg, 5 fr. — M. Ed. Dubey, Dompierre, 5 fr. — M. L. Dupasquier, La Tour, 5 fr. — M. Louis Grossier, Dompierre, 5 fr. — H. S. Bourguillon, 5 fr. — Pensionnat de la Chassotte, 10 fr. — M. Maurice Prug, Montbouvion, 5 fr. — M. Louis Simonet, ancien syndic, Plan, 6 fr. — Société de laiterie du Haut Châtelard, 5 fr. — Société de consommation La Ménagerie, Marly, 20 fr. — M^{me} U. de Wullerlet, 5 fr. — Commune de Semales, 50 fr.
Compte de chèques postaux Ha 226.
Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Disparu en mer

La famille Krattinger, à Senebrielle, vient d'apprendre que l'un de ses siens, un jeune homme d'une vingtaine d'années, nommé Auguste, est mort en mer, le 30 août dernier, lors de la collision du vapeur anglais *Buruta* avec un autre navire, vers la Côte d'or (côte occidentale de l'Afrique). Auguste Krattinger était le fils de l'ancien planton de la Préfecture de Tavet. Il s'était engagé, il y a trois ans, comme matelot dans la marine britannique.

Football

Le F. C. Fribourg A rencontrera la première équipe du F. C. Collège, demain dimanche, à 8 heures précises, sur son terrain, aux Champs des Cibles.

Aviculture

La Société d'aviculture de Morat organise une exposition avicole pour les 4, 5, 6 et 7 mai prochains.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique « La Friburgia ». — Samedi, 25 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire, assemblée générale annuelle.

Société fédérale de gymnastique l'« Ancienne ». — Assemblée générale annuelle, samedi, 25 janvier, à 8 h. 1/2 du soir à la Brasserie Viennoise. Tractanda importants : votations cantonales; comptes 1917-1918; rapport présidentiel; renouvellement du comité; divers.
Tous les membres actifs, passifs, libres et honoraires sont convoqués par devoir.

Si le temps le permet, un cours de skis est organisé pour dimanche, 26 janvier, par la société fédérale de gymnastique l'« Ancienne », sous la direction de M. Joseph Stalder. Toutes les personnes pratiquant ce sport sont invitées gratuitement à suivre ce cours, qui aura lieu derrière la ferme de Bourguillon, de 9 h. à 11 h. 1/2 du matin et de 2 h. à 4 h. 1/2 du soir. Les cours sera des plus instructifs, et tous les participants seront les bienvenus.

La soirée des garçons-boulangers. — La société des garçons-boulangers organise pour demain soir, dimanche, 26 janvier, dès 8 heures, un grand lot de cinq jeux à 1 fr. le carton, au Cercle social ouvrier, Grand-rue, 13. Invitation à tous.

Caritas, chœur mixte de Saint-Jean. — Demain, dimanche, 26 janvier, à 5 h. du soir, assemblée générale annuelle, dans la grande salle de l'Épée. Les membres passifs sont invités à y prendre part.

Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, 26 janvier, soirée familière pour les membres du Cercle, leur famille et leurs amis. Invitation cordiale.

Société d'épargne « La Butteuse ». — Cette société, nouvellement constituée, invite ses membres, amis et connaissances à la soirée familière qu'elle organise à son local, café des Ponts-Suspendus, rue Zähringen, le dimanche, 26 janvier, dès 8 h. du soir.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

20 janvier. — Macherel, Agnès, fille de Maurice, charretier, de Fribourg, Chênes et Anigny, et de Marie, née Meuwly, rue du Progrès, 5.
23 janvier. — Cotting, Joseph, fils de François, tailleur, de Tinkerin et Saint-Ours, et d'Eugénie, née Colaud, Grand-rue, 15.

Décès

23 janvier. — Doussé, Henri, fils de Henri, et de Valentine, née Jordan, étudiant, d'Arconciel, 12 ans, collège Saint-Michel. (Grippe)
Lauper, née Lauper, Victoire, épouse de Jean, de et à Plassel, 46 ans.
Rauss, Elisa, fille de Paul, et de Rosalie, née Meyer, d'Épentes, 10 mois, Saint-Léonard.

NOBLESSE (Orange & C^{ie})
GENÈVE
Vermouth délicieux
Vrale gourmandise
Se boit par et glacé

La marque Gaba
est le signe distinctif des Tablettes Gaba qui doivent être recommandées à tous ceux qui souffrent de la grippe, de la toux, d'enrouement ou de maux de gorge.
Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par un pharmacien d'Or à Bâle, sont en vente partout dans des boîtes blanches portant la marque Gaba et d'orange, au prix de 1 fr. 75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.

†
Madame Gabrielle Macherel-Flury et ses enfants : Ferdinand, Jeanne, Germaine, Francis, Raymond, René, Jean-Marie, Paul ; Mme et M. Isidore Godel-Macherel ; M. et Mme Prosper Macherel et leur fils ; Mme veuve Eugène Macherel et son fils ; M. et Mme Ovide Macherel et leurs enfants ; M. et Mme Raphaël Flury et leurs enfants ; Mlle Hedwige Flury ; Mlle Isabelle Flury ; Mme Madeleine Corninbœuf, à Dommidier ; Mme Pauline Macherel et sa famille, à Dompierre, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Ferdinand MACHEREL
chef de service
ancien secrétaire de préfecture
leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, enlevé à leur affection le 24 janvier, à l'âge de 48 ans, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu demain, dimanche, 26 janvier, à 2 heures après midi.
Départ à 1 h. 3/4 du domicile mortuaire : Miséricorde, Villa Gabrielle.
L'office d'enterrement aura lieu lundi matin, à 8 h. 3/4, à l'église du Collège.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
La Musique de « Landwehr » Fribourg a le regret de faire part de la mort de
Monsieur Ferdinand MACHEREL
membre honoraire
Les funérailles auront lieu, dimanche, 26 janvier, à 2 h. après midi.
Départ du domicile mortuaire : Villa Gabrielle, à Miséricorde, à 1 h. 3/4.
Les membres assisteront en corps aux obsèques.
Rendez-vous au local, à 1 h. 3/4.

†
Les membres de l'Abbaye des maçons sont priés d'assister à l'ensevelissement de leur collègue et ami
Monsieur Ferdinand MACHEREL
confère de l'Abbaye
Départ du domicile mortuaire : Chemin des Pommiers, à 1 h. 3/4.

†
Monsieur Joseph Thalman et ses enfants : Marcel, Gabrielle et Pierre, à Bulle, Mme veuve Marie Sautreau, à Bulle, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Cécile THALMANN
née Sautreau
leur chère et regrettée épouse, mère, fille et parente, enlevée à leur affection le 24 janvier, à l'âge de 37 ans, après une pénible maladie, munie des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à Bulle, demain, 26 janvier, à 3 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Edouard Grand-Bœcher et ses enfants, ainsi que les familles alliées, remercient sincèrement les parents, amis et connaissances de leurs marques de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper en la personne de
Madame Marie GRAND

Institut de Hautes Etudes
Lundi, 27 janvier, à 4 h. 1/2, R. P. Montagne : Le problème métaphysique de la certitude.
A 5 h. 1/2, R. P. de Langen-Wendels : Philo-sophie.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS, FRIBOURG
5^{ème} année
1^{er} CONCERT
Jeudi 30 janvier 1919, à 8 1/2 h., au Théâtre
L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Direction : M. ANSERMET
Abonnement aux 4 concerts de la série : Réservées, 14 fr. ; Premières, 9 fr. — Prix des places pour le 1^{er} concert : Loges de face, 7 fr. ; Loges de côté, 1^{er} rang, 6 fr. ; 2^{ème} rang, 5 fr. ; Parterre, 4 fr. ; galeries numérotées, 3 fr. ; non numérotées, 2 fr. Location au Magasin de musique L. VON DER WEID 29, rue de Lausanne.

Famille de médecin catholique du canton de Soleure, demande une

servante
fidèle, propre et alerte, connaissant la cuisine et les autres travaux de la maison. Bons soins assurés. Gage selon entente. Références et photo. Désirées. On accepterait, éventuellement, une offre présentée par un curé de paroisse.
Ecrire ou s. 4567 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vente aux enchères publiques
Lundi 3 février, dès 2 h. de l'après-midi, à sa maison, à Ecuvillens, M^{me} Vve Alice Chavallaz, née Gevisier, exposera en vente aux enchères publiques, les immeubles qu'elle possède à Ecuvillens, désignés aux art. 151, 152, 269 et 112 du registre foncier de dite commune et comprenant maison, forge avec tous outils et accessoires, grange, écurie, place, jardin et champ d'une contenance d'environ 3 poses de terre. Eau dans la maison, électricité dans toutes les chambres, ainsi qu'à la grange et à l'écurie.
Ces immeubles sont exposés en vente en un seul bloc. Les conditions seront lues avant les enchères.
Ecuvillens, le 24 janvier 1919.
L'exposant : Alice Chavallaz, née Gevisier.

Vente de bétail
Le soussigné, Jos. Perriaz, vendra aux enchères publiques, lundi 27 janvier, à 1 heure, devant son domicile, à Estavayer-le-Gibloux :
3 vaches portantes ou fraîches vélées, 3 génisses d'une année, 2 veaux gras, 1 jument de 12 ans, deux brebis avec leurs agneaux, 1 cabri.
Payement comptant.
L'exposant : J. Perriaz.

ON DEMANDE
une jeune fille
de 20 à 25 ans, pour tenir un ménage et, à l'occasion, servir au Café.
S'adresser à M^{me} Vve Bœrd, Hôtel du Théâtre, Fribourg. 698-169

ON DEMANDE
jeune homme
16 à 18 ans, sachant traire, pour s'occuper de 3 vaches et des autres travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages et bon traitement. S'adresser à l'Hôtel Alpensteiger, Aarau.

ON DEMANDE
une jeune fille
robuste, pour aider à la cuisine et dans les travaux du ménage, chez J. Chérelat, auberge de l'Ours, Mervelier, Jura Bérois.

A VENDRE.
faute d'emploi, une machine à repasser, 500 toiles, quelques fenêtres, 1 petit établi et divers autres articles.
S'adresser à M. Fasel, rue d'Or, 99, Fribourg. 702

ENTREPRISE
DE NETTOYAGE
des vitrines et parquets. Désinfections.
O. Parro, café agricole, r. de la Préfecture. 678

Matte disparue
La personne bien connue qui a volé une natte d'un grand prix, au 4^{ème} étage du N^o 85 rue de Lausanne, est priée de la rapporter à son propriétaire, si elle veut éviter des ennuis.
En cas de revente, prière de rapporter celui-ci contre récompense. 718

A LOUER
au centre de la ville, une belle chambre meublée ; bon chauffage ; belle vue.
S'adresser : Grand-Fostalet, 13. 704

EGOLE MÉNAGÈRE « JOSEPHSHEIM »
Museum, Lucerne
Enseignement : allemand, ouvrages manuels, cuisine fine et bourgeoise, service de table et des chambres, repassage, tenue des livres, etc. Entrée le 7 avril et le 6 octobre. Prix de pension : 50 fr. par mois. Soins donnés par des sœurs de Menzingen. L'inscription pour élèves supérieures de la ville. Prospectus par la Direction. 691

Grand Café Continental
Dimanche 26 janvier, à 8 1/4 heures du soir
GRAND LOTO
ORGANISÉ PAR
l'« Union Instrumentale »
BEAUX LOTS
Invitation cordiale. Le Comité.

SOUSSION
Le syndicat de drainage de Bellaux met en soumission la fourniture des drains suivants : 48,400 drains de 6 cm. ; 430 de 8 cm. ; 3900 de 10 cm. ; 3010 de 12 cm. ; 660 de 15 cm. en ciment ; 780 de 18 cm. en ciment.
Les soumissions indiquant les prix pour marchandises de 1^{er} choix, livraison prise à la fabrique et rendu franco gare Bellaux-Village, devront parvenir à M. Limat, président, avant le 1^{er} février 1919. 697
La Commission.

GRAND LOTO
ORGANISÉ PAR LA
Musique de « Landwehr »
Dimanche 26 janvier, à 8 h. du soir
au local de la société
restaurant du Gothard, 1^{er} étage
INVITATION CORDIALE
à tous les membres et amis de la Société

Vente de bétail, chédail & mobilier
Pour cause de départ, M. Fritz Nobs, à Courtepin, près de la gare, exposera en vente aux enchères publiques, le mercredi 27 janvier 1919, dès 9 heures du matin : 3 vaches portantes ou fraîches vélées, un veau de 1 mois, 2 charrs, 1 ossise à purin, 1 pompe purin, 1 broquette à fumier, 8 colliers de vaches, un romain, 3 lits complets, 2 canapés, 2 armoires, ainsi que d'autres objets trop long à détailler.
Courtepin, le 22 janvier 1919. 668
Par ordre : A. Folly, huissier.

Weissenbach Frères
HORS-SAISON
— en janvier seulement —
Costumes tailleur sur mesure à partir de Fr. 185.—
Robes-manteaux 125.—
Manteaux (en tissu fantaisie anglaise) 90.—
 (en corset et gabardine) 140.—
Grand assortiment de Tissus
DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS
Fribourg J.B.

Pharmacies d'office
pour service de nuit du 25 au 31 janvier 1919 :
Pharmacie WUILLEBERT,
rue de Remont.
Pharmacie HUST,
rue de Lausanne.

29 FRANCS
seulement coûte la
MONTRE « MUSETTE »
5 ans de garantie
8 jours à l'essai
Sûre Ancrer
Solide 8 rubis
Exacte forte boîte
 nickel pur
 extra
 blanc
Acompte : Fr. 10 — 1^{er} Par mois,
à Fr. 1. vendue comptant 26 fr.



Demandez s. v. p. le catalogue illustré gratis et franco aux seuls fabricants
GUY-ROBERT & Co
« Fabrique Musette »
71, rue Piget, 71
LA CHAUX-DE-FONDS
Maison suisse fondée en 1871

TISSUS D'AMEUBLEMENT
TAPIS
: : : : COUVERTURES : : : :
: : : : ET ÉDREDONS : : : :
Exposition-Vente sur Echantillons
réservée aux Commerçants
ZURICH
Salle de la « Meise », 6-12 février
Bauve, Béraud & Co, Chaux, Comptoir des Tissus pour Ameublement ; Bonpé & Co, Duchesne et Binet, Hamot et fils, Normand, Lenour et Co, Pansu, A. Tronc, etc.
offriront en vente pour environ 5 millions de fr. de marchandises.
L'office Commercial français
73, Bahnhofstrasse, ZURICH
qui organise cette présentation répondra immédiatement à toute demande de renseignements complémentaires.

VENTE DIRECTE AU PARTICULIER
INNOVATION
LA CHAUX-DE-FONDS
10 MOIS DE CRÉDIT
APPAREILS ÉLECTRIQUES

Vente d'immeubles
Le mardi 4 février 1919, à 1 1/2 heure de l'après-midi, dans une chambre particulière de l'auberge de Neyruz le soussigné vendra aux enchères publiques une maison d'habitation avec grange, écurie et une pose de terrain attenant. 582-140
Neyruz, le 10 janvier 1919.
L'exposant : François ROSSIER.

De retour du service militaire
A. MALNATI
EBÉNISTE-SCULPTEUR
12, RUE DE L'INDUSTRIE
à l'avantage d'aviser son ancienne clientèle et le public en général qu'il reprend, dès ce jour, son travail. Réparations de meubles de tous styles.

VENTE PUBLIQUE
Pour cause de départ, M. Maxime Berset, aubergiste à Courtepin, exposera en vente aux enchères publiques, le mercredi 27 janvier, dès 2 heures après midi, 1 lit complet, 1 commode, un canapé, une credence, 1 table ronde et d'autres tables, environ 500 litres de vin, 50 litres de liqueur, 15 poules, 500 kg. de pommes de terre et 100 kg. de froment, etc.
Courtepin, le 22 janvier 1919. 680
Par ordre : A. Folly, huissier.

A VENDRE
maison de bon rapport, de 2 étages, avec cuisine électrique, eau, gaz, grand jardin potager. Exige peu au comptant.
S'ad. sous P 401 F à Publicitas S. A., Fribourg.
Une très bonne
Cuisinière
bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir. 501
S'ad. sous P 375 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ANGLAIS
Cours par professeur expérimenté, Suisse, élevée en Angleterre. Références de 1^{er} ordre.
S'adresser de 11 à 1 h. et de 5 h. à 6 1/2 h., au Faucon. 533

ON DEMANDE
pour tout le service d'un bon café,
une jeune fille
de toute confiance, sérieuse et simple. Entrée tout de suite. Adresser offres avec photo, et copies de certificats sous D 20676 L à Publicitas S. A., Laus 9776.

MODISTE
Ouvrière capable est demandée p^r la saison. Entrée 1^{er} mars. 695
Ecrire avec références et prétentions sous P 571 F à Publicitas S. A., Fribourg. 695

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG

Toiles cirées
fouritures pour literie
Guérison complète du
GOÛTRE Glandes

par notre Friction anti-goutteuse n. Strumman « soul remède efficace et garantissant ». Nombreuses attestations.
Prix : 1/2 flac. 2 fr. 50 ; 1 flacon 4 fr.
Prompt envoi au dehors par la pharmacie du Jura Bérois.

On achète
des bouteilles au plus haut prix ; on se rend à domicile. Dépôt à la Rue de l'Industrie, 8, Fribourg. 619

A LOUER
au Valais, en plein soleil, sans vis à vis, plusieurs appartements d'une, 2 et 3 chambres. 683
BANQUE ULDRY.

A LOUER
pour tout de suite ou 25 juillet, appartements de 2 à 6 pièces meublés ou non, avec confort, jardin, dépendances. Place de la Gare, Schönbach, Gampbach, Bourg, Pérolles, rue de Romont, rue de l'Hôpital.

A vendre
belles villas de 12 à 18 pièces. Pérolles, — Gampbach, — Schönbach.
S'adresser : Bureau des Locations, Pytkon-Page. 685

La voie du bonheur
est ouverte à chacun ! Procurez-vous des
OBLIGATIONS à primes

autorisées par la loi. Chaque obligation est remboursée soit par un gros lot de
Fr. 200,000 ou 80,000
soit par Fr. 175.— au moins.
Proch. tirage 15 févr. 1919
Pour la somme minimale de Fr. 5.—, l'acheteur s'acquiert des chances de gain unique et de gros lots ci-dessus. Nous adressons gratis et sans frais un prospectus détaillé à quiconque en fait la demande.
H. Ochsner, Balé 160
Banque d'Obligations à primes.

Prêt à livrer **Magasin de meubles** Prêt à livrer
Fr. BOPP, tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 — FRIBOURG
MAISON DE CONFIANCE
Avant d'acheter vos meubles, visitez s. v. p. nos magasins richement assortis en :
MEUBLES EN TOUS GENRES
LITERIE SOIGNÉE
TROUSSEAUX COMPLETS
MEUBLES FANTASIE POUR CADEAUX
BUREAUX AMÉRICAINS
GLACES, TABLEAUX, ENCADREMENTS
PAPIERS PEINTS, ETC.
Prêt à livrer **RÉPARATIONS** Prêt à livrer

A VENDRE
de suite « Aux Hèches » commune de Tornay-le-Grand, propriété d'environ 8 poses, près et bois. 847-144
Adresser les offres à M^{me} Irène Forney, à Romont.

Occasion superbe
de garnir vos garde-manger
en venant au
GRAND LOTO
des garçons boulangers
au CERCLE SOCIAL, N^o 13, Grand'Rue
Dimanche 26 janvier, à 8 h. du soir
Cinq jeux à 1 fr. le carton
INVITATION A TOUS

Vente de bétail & chédail
Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera aux enchères publiques, le jeudi et vendredi 6 & 7 février prochains, dès 9 h. du matin, devant son domicile à Grand-de-Sus, près Romont, tout le chédail nécessaire à une grande exploitation agricole, savoir :
a) 7 gros charrs à pont et tombereaux, 2 charrs lait, 1 break, 1 char à purin, etc.
b) machines : 2 faucheuses, 1 faneuse, 1 semoir, une machine à battre, 2 concasseur, à moulin à vanner, etc.
c) instruments aratoires : 2 brabant, diverses herbes, une arracheuse de pommes de terres, une houe à buttoir, etc.
d) divers colliers, ainsi qu'une quantité de cordes chaînes, etc.
e) divers tonneaux.
f) une certaine quantité de mobilier, savoir : divers lits pour domestiques, une grande table et une part du matériel de la cuisine de la buanderie et du four.
g) bétail : 4 lourds chevaux de trait de 9 à 15 ans, 59 vaches portantes et fraîches vélées, 8 porcs de 3 mois.
Le bétail sera mis séparément aux enchères et chaque jour dès 1 h. de l'après-midi. Le 1^{er} jour sera mis aux enchères les 4 chevaux ainsi que 20 vaches, le 2^{ème} jour, le reste du bétail ainsi que les porcs.
Payement au comptant. Invitation cordiale à tous.
Signé : Christ. Moser-Lüthi, fermier.

Menuiserie mécanique
Ch. MORET-MOURA
Bulle
TÉLÉPHONE N^o 148
Travaux de bâtiments
MENUISERIE - EBÉNISTERIE
Exécution rapide et à prix modérés
de tout travail sur bois
Se recommande. 359

Livraison de bétail pour l'armée
Lundi 27 janvier
à 9 heures du matin, à Vuisternens ; à midi, à Romont ; à 3 heures, à Vauderens ; à FRIBOURG, à 1 heure après midi.

Mercredi 29 janvier
à 8 heures, à Dommidier ; à 10 heures, à Cugy ; à midi, à Estavayer-le-Lac ; à 2 heures, à Granges-Marnand. 646

Vente de chédail
Pour cause de mise à bail, le soussigné exposera en vente aux enchères publiques, devant son domicile à Châtaunoye, le jeudi 30 janvier 1919, dès 9 h. du matin, le chédail ci-après :
3 vaches fraîches vélées, 5 brebis, 3 charrs à pont, 1 et 2 ch. vaux, 1 voiture, 1 char et 1 pompe à purin, 1 chien de garde avec collier et char, 5 brochettes, 1 traicneau, 1 tige, faucheuse, semoir, cultivateur, charrues, herses, 4 colliers de chevaux et 4 de vaches, haches et couvertures de chevaux, 1 grande bête pour char, 1 cric, 1 coupeur de bois, 1 établi de menuisier, bois de charbonnage, liens pour la moisson, et tous les outils aratoires, ainsi qu'une certaine quantité d'objets mobiliers. Terme pour le paiement. 663
L'exposant : Jules Houdoux.

Hôtel-de-ville
A LOUER
La commune de Romont met en location l'ancien Hôtel-de-Ville, avec entrée en jouissance le 1^{er} avril prochain.
Dans les dépendances de l'hôtel ont lieu les séances du tribunal et de la justice de paix, ainsi que toutes les assemblées communales et paroissiales. En outre, plusieurs bureaux officiels y sont installés. Grande salle pour représentations, concerts, cinémas, lotos et tirages. Connaissance du cahier des charges auprès de M. Alex. Avez, directeur des domaines.
Les soumissions seront reçues par le conseil communal, jusqu'au 5 février, à 9 heures de matin. 699-170.
Le Conseil communal.